

Com'a lyre

Magazine d'information de la Communauté de Communes du Pays de Salers

n°19
Mars 2017

disponible
en version PDF 
sur www.pays-salers.fr

LE MOT DU PRESIDENT

La fusion des Communautés de Communes a été tout au long de ces derniers mois à l'ordre du jour. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoyait la fusion des Communautés de Communes du Pays de Salers et Mauriac. Il allait à l'encontre de l'avis du Pays de Salers et de la très large majorité de ses communes puisque 22 sur 27 s'y sont opposées; ainsi que la totalité de celles de Mauriac. En décidant de suivre l'avis majoritaire, le Préfet a choisi d'entériner l'expression démocratique de notre territoire et nous ne pouvons que nous en féliciter. Sans qu'il soit question de s'opposer systématiquement aux réformes des collectivités, la fusion des communes ou communautés ne peut pas être imposée arbitrairement par l'Etat ou par quelques instances que ce soient. C'est bien aux élus locaux de prendre cette décision. Les regroupements ne sont que des moyens à mettre au service d'un projet collectif qui doit être défini au préalable.

Avoir une vision prospective est indispensable pour déployer une stratégie territoriale. Aussi, en se fixant comme objectif 10 000 habitants en 2035, le Pays de Salers affirme

sa volonté d'inverser sa courbe démographique. Pour cela, nous devons répondre à 3 défis qui apparaissent comme préalables au développement de l'attractivité de notre territoire:

- développer l'emploi autour des domaines prioritaires que sont l'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme, les services à la personne, l'artisanat et les techniques d'information et de communication.
- valoriser notre environnement et l'économie liée à la transition énergétique.
- améliorer notre cadre de vie et notre habitat.

Ce projet constituera le fil conducteur de notre cadre d'intervention et au cours des prochaines années il devra répondre à un principe d'équité dans le développement territorial du Pays de Salers.

Restons offensifs, dynamiques et volontaires car la construction de notre avenir ne viendra que de nous!

Le Président Bruno FAURE



Avec plus de 4,5 millions de vues sur Youtube et Facebook: les RADCOW du Pays de Salers n'en finissent pas de faire le buzz

Retrouvez les sur leur chaîne Youtube ou sur www.radcow.fr et visionnez l'intégralité de leur passage dans l'émission 66 minutes sur M6 



04 71 40 72 09
contact@pays-salers.fr



Toute l'information du Pays de Salers en images et vidéos

www.pays-salers.fr

2 Millions d'Euros pour le Pays de Salers!

Lauréat de l'appel à projet «Territoire à Energie positive pour la Croissance Verte», le Pays de Salers empoche **2 millions d'€** pour mettre en place son programme.

Au-delà du soutien financier de l'Etat pour nos actions en faveur d'un développement durable respectueux de l'environnement, le programme d'actions que nous avons présenté a su convaincre.

En effet, le but à moyen terme est de produire autant d'énergie que nous en consommons sur le territoire.

Pour atteindre, cet ambitieux objectif la mise en oeuvre des ces actions s'articule autour de 3 axes:

- le **développement des énergies renouvelables** (méthanisation...),
- la **maîtrise des consommations d'énergie** (remplacement des éclairages publics...),
- la **sensibilisation des habitants et des plus jeunes.**



TEPCV

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte depuis 2015, le Pays de Salers va déployer un vaste programme d'actions

Le solaire n'est pas en reste!

En cours de construction, l'hôtel d'entreprise accueillera des panneaux photovoltaïques, qui nous permettront de produire environ 120 000 KWH/ an (soit l'équivalent de la consommation de 25 logements) nécessaires pour le fonctionnement du bâtiment. Par ailleurs, celui-ci sera aussi exemplaire en matière de consommations d'énergies.

Cet équipement sera livré début 2018.



Le Pays de Salers signe un partenariat avec EDF!

Après l'action du Pays de Salers qui a vu le remplacement de plus de 1600 ampoules énergivores de l'éclairage public qui va permettre de réduire notre consommation électrique de 307 111 KWH, c'est au tour d'EDF de mener une action de sensibilisation auprès de nos anciens en distribuant avec l'aide de nos associations partenaires plus de 1000 ampoules led.

« La transition énergétique passe par le développement des énergies renouvelables mais cela doit être également une prise de conscience de chacun d'entre nous pour changer nos habitudes de consommation et limiter le gaspillage. La technologie est aussi une solution pour moins consommer, les LED

en sont d'ailleurs le meilleur exemple. Ce partenariat avec EDF est donc un bon moyen d'informer et de sensibiliser nos anciens à ces nouvelles pratiques. », comme le souligne Bruno Faure, Président de la Communauté de Commune du Pays de Salers.

L'utilisation d'ampoules LED permet de réaliser 80 % d'économie d'énergie par rapport à l'utilisation d'ampoules classiques à incandescence. En moyenne, l'éclairage représente 13% de la consommation des logements, soit entre 325 et 450 KWH/an pour un foyer.

Ces leds ont été distribuées grâce à nos associations partenaires: l'ADMR de Pleaux, l'ADMR de Salers et Saint Cernin et l'ASED.

Utiliser notre matière organique composée de fumier et de déchets verts pour produire de l'énergie!

En Pays de Salers même le fumier et les déchets verts produisent de la valeur ajoutée ! Pour gagner en autonomie, nous avons misé sur la méthanisation. Plusieurs installations vont mailler notre territoire à proximité directe des bourgs centres ou des entreprises.

La première à Saint Bonnet de Salers est en cours de finalisation et devrait être **mise en route en mars 2017**. Elle fournira, à partir du fumier collecté auprès d'une dizaine d'agriculteurs locaux, et de nos déchets verts, de l'électricité, de la chaleur pour la Coopérative Laitière et du biogaz pour faire rouler des véhicules. Les agriculteurs partenaires du projet récupéreront par ailleurs un digestat disposant d'une qualité fertilisante accrue, qui leur sera livré directement sur leurs parcelles.

Les autres unités construites ultérieurement permettront d'approvisionner en chaleur des entreprises, des EHPAD, des bâtiments municipaux, avec une économie d'environ 30% par rapport au coût actuel.



L'unité de méthanisation à Saint Bonnet de Salers

Nous avons interviewé Fabrice Le Turluer, directeur Methajoule, pour mieux comprendre la mise en oeuvre des unités de méthanisation



métha
joule

SALERS
biogaz

Quelle est la mission de Methajoule?

Méthajoule est une société d'ingénierie et d'investissement. A travers ces activités d'ingénierie, elle développe ou accompagne dans le développement des projets de traitement du déchet et plus particulièrement des déchets organiques. A ce jour Méthajoule réalise :

- Des maîtrises d'œuvre pour le compte de porteurs de projet individuels,
- De l'accompagnement à maîtrise d'ouvrage auprès de collectivités,
- Le développement, conception, construction et exploitation d'installations pour son propre compte.

Quelle est la quantité de matière nécessaire pour le bon fonctionnement d'une unité de méthanisation? Combien de temps faut-il pour la rentabiliser?

Une unité de méthanisation territoriale dans le contexte français doit être en mesure de traiter 11 000 tonnes d'intrants disposant d'au moins 3 500 tonnes de matière organique. A partir de ce seuil, le projet présente un bilan qui lui permet d'atteindre un seuil de rentabilité à 8 ans. Ce type d'unité permet de produire l'électricité équivalente à la consommation annuelle de 300 foyers.

Y a-t-il des nuisances olfactives et sonores générées par les activités de la plateforme?

Nous essayons d'anticiper ces problèmes en amont des projets. D'abord en travaillant sur la localisation en cherchant un compromis entre une distance acceptable pour la valorisation de l'énergie thermique et une distance suffisante avec les premières habitations. D'ailleurs toutes les installations que nous avons conçues sont à des distances supérieures aux normes en vigueur. Ensuite nous avons choisi de réaliser des projets d'une taille modeste. Même si nous n'avons pas l'obligation, des réunions d'informations publiques ont eu lieu pendant lesquelles nous avons informé et

répondu aux différentes questions qui nous étaient posées.

Enfin dans la conception des installations, nous allons ici aussi au-delà des préconisations réglementaires puisque toutes les activités susceptibles d'occasionner des nuisances sont réalisées dans des espaces clôtés. Ces activités sont d'ailleurs limitées à une 1/2 journée par semaine puisqu'elles sont liées à la préparation de la ration d'un casier.

Quelles sont les avantages de la méthanisation par rapport à d'autres sources d'énergies renouvelables?

On ne peut pas vraiment comparer les énergies entre elles. Elles ne sont ni comparables ni concurrentes.

Ce qu'il faut bien comprendre c'est que la méthanisation s'assimile plus à une activité industrielle qu'à un projet d'infrastructure comme l'éolien, le photovoltaïque ou l'hydroélectricité. Pour qu'un site de méthanisation fonctionne correctement, il doit être approvisionné et maintenu de la manière la plus efficace possible. Aussi, ce sont ces activités qui font la valeur et la pérennité de l'outil. Ces missions dépendent donc étroitement de la compétence des gens qui travaillent sur ou au service de ces sites.

En quoi le procédé de méthanisation est différent du compostage?

Ils sont tous deux des processus de valorisation de déchets organiques. La méthanisation est une réaction chimique qui consiste à décomposer des matières organiques en l'absence d'air, ce qui permet de produire du biogaz pour produire de la chaleur, de l'électricité ou du carburant. Contrairement au compostage, dont la dégradation se fait en présence d'oxygène et d'humidité, il implique une manipulation de la matière, dans la méthanisation rien n'oblige la manutention des déchets, de plus elle évite le stockage d'effluents à domicile.



15 février 2017: démarrage des travaux par la démolition du bâtiment

Le manque de neige et le vent qui a déraciné des centaines d'arbres obstruant les pistes ne nous ont pas permis d'ouvrir la station. Quoiqu'il en soit, la partie activité devrait être opérationnelle pour l'hiver 2017/2018. Quant au foyer d'hébergement, il sera livré quelques mois plus tard, au printemps 2018.



image © cabinet Simon TEYSSOU

Le Col de Légal se tourne vers l'avenir

La station du Col de Légal a vu le jour il y a plus de 40 ans. De simple **petite station associative**, elle va très vite devenir l'un des lieux incontournables pour la pratique des sports d'hiver dans le Cantal : raquettes, ski de fond, et même ski alpin avec 2 téléskis ! Une auberge puis un foyer d'hébergement viendront par la suite compléter l'offre. Au milieu des années 80, malgré l'engouement des visiteurs pour les pistes du Col de Légal, le coût de fonctionnement et d'entretien des téléskis ont eu raison de l'activité ski alpin.

Le domaine skiable s'étend sur plus de **250 hectares de forêts avec 9 pistes et 40km** damés et tracés tous les jours lorsque l'épaisseur de la neige le permet. L'été, le Col de Légal est le terrain de jeu des randonneurs et vététistes comme en attestent les nombreux sentiers, dont le GR400, qui passe à proximité du site.

Conscient du potentiel des lieux, il n'en fallait pas moins pour que le Pays de Salers décide de donner **un coup de jeune à cette station**.



image © cabinet Simon TEYSSOU

La réflexion s'engage dès les années 2010.

Un vaste **projet de restructuration** du site est imaginé, mêlant à la fois la modernisation de l'hébergement et le développement des activités.

Déployé sur 3 niveaux de 250m² chacun, le nouveau bâtiment conçu par l'Atelier d'Architecture Simon Teyssou est un savant mélange de **modernité et de tradition** avec son bardage alliant bois naturel et zinc anthracite rappelant les constructions de nos vallées cantaliennes. A l'intérieur, même ambiance dans les 17 chambres individuelles qui pourront accueillir jusqu'à 50 personnes, soit 20 lits de plus qu'aujourd'hui.

Côté activités, de nouvelles idées sont à l'étude pour venir enrichir les activités de ski de fond et les raquettes. Afin de s'affranchir des contraintes liées à l'enneigement, la collectivité souhaite se tourner vers le développement d'activités en toutes saisons. Ainsi, hiver comme été, luge, biathlon et courses d'orientation seront au programme de la station. La location de VTT viendra compléter l'offre en matériel. Enfin, l'accueil et l'organisation de manifestations sportives feront du Col de Légal un lieu entièrement dédié aux **activités de pleine nature**.



image © cabinet Simon TEYSSOU

LES CHIFFRES CLÉS DE L'OFFICE DE TOURISME EN 2016

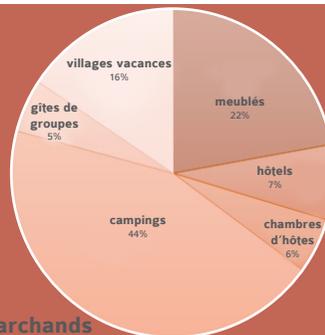
TAXE DE SEJOUR

66 110 €

de taxe déclarée dont 25 383 € en télédéclaration

66 774 €

encaissés en 2015 dont 22 485 € en télédéclaration



4 300 lits marchands

COTÉ WEB

78 638

visiteurs sur le site internet:

www.salers-tourisme.fr

Top 3 des recherches:

agenda, hébergement, découverte des sites naturels

EDITIONS



21 000 Guides d'accueil

7 000 Guides d'hébergement

20 000 Plans guide

+ **65** accueils presse pour édition dans revues nationales et internationales, télévision et radio

220 partenaires

nous ont fait confiance cette année

25 000€ de recettes

COTÉ DÉCOUVERTE

2685 fiches randos vendues

56 topo guides randonnée vendus

83 carnets de voyage Philomène vendus

59 livres Mon Paysage Mon Patrimoine vendus

RESEAUX SOCIAUX

4 773 personnes

suivent l'Office de Tourisme sur Facebook

630 176 personnes atteintes



VISITEURS

55 000

visiteurs dans les offices de tourisme

3 073

personnes reçues en visite guidée

5 813

à la Maison de la Salers

255 000 €

c'est la somme investie dans la rénovation de l'office de tourisme à Salers et dans l'acquisition d'outils numériques tels que table tactile et écrans dynamiques.

APP'LYRE



Débuts prometteurs pour l'application du Pays de Salers !

Lancée au printemps, l'application mobile de découverte du Pays de Salers, App'lyre, présente en cette fin de première saison touristique, un bilan plutôt satisfaisant. Avec près de 400 téléchargements entre avril et septembre, cette application a visiblement suscité la curiosité des visiteurs mais également des habitants du territoire !

Pour rappel, App'lyre, c'est : 3 circuits en voiture et 1 circuit piéton pour tout savoir du Pays de Salers, de ses paysages à son patrimoine, en passant par sa gastronomie et ses activités. Le tout dans un esprit ludique grâce à ses contenus multimédias (vidéos, jeux...) et à sa chasse au trésor. Opérationnelle sur l'ensemble du territoire, App'lyre vous accompagne tout au long de votre parcours, tel un véritable guide interactif, pour une découverte originale de notre territoire.

Alors si ce n'est pas déjà fait, téléchargez gratuitement notre application sans plus attendre !

Disponible sur App Store et Google Play



Un maroquinier s'installe à Pleaux

Le Pays de Salers compte plusieurs artisans d'arts de qualité. Mathieu CHATEAU et sa compagne viennent donc enrichir l'offre artisanale du territoire. Ils sont tombés sous le charme de Pleaux. Rapidement, le concept de Maison d'Artisan d'Art du Pays de Salers a su les séduire, ils décident de venir s'y installer 6 mois après.

De belles expériences dans le théâtre et l'opéra, puis dans le design et la création de meubles, développent peu à peu la passion de Mathieu CHATEAU pour la confection et le cuir, pour ne plus jamais le quitter!

Aujourd'hui, il propose des pièces uniques confectionnées de ses mains, à partir de matières premières d'exception,

de cuirs rares et même insolites issus des plus prestigieuses tanneries françaises. Dans sa boutique / atelier, il expose quelques unes de ses créations mises en vente, telles que: sacs, sacs de voyage, besaces, cartables, sacoches, maroquineries, et bien d'autres... A l'écoute, Mathieu saura répondre à vos attentes, en laissant parler sa créativité car il travaille aussi sur commande!

Boutique / atelier ouvert:
 mardi, jeudi, vendredi et samedi
 de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30,
 le dimanche de 10h à 12h
 Fermé le lundi et le mercredi (sauf période estivale)
 Contact: Mathieu CHATEAU - 15700 Pleaux
 06 62 37 74 53
 maroquinerie@matoshadesign.com
 www.matoshadesign.com

Les jeunes du Pays de Salers prennent la parole!

Le Pays de Salers a mis en place son premier Conseil Communautaire des Jeunes (CCJ). Cette instance participative regroupe 20 jeunes de 11 à 15 ans, tous issus du territoire. Elus pour 15 mois, ils vont pouvoir durant cette période proposer et réaliser des projets, mener des actions, s'engager en tant que citoyen, représenter tous les jeunes du territoire, et être les ambassadeurs de la Communauté de Communes auprès de leurs camarades, familles, proches et enseignants.



Les membres du CCJ:

Charles LAPARRA (Freix Anglards) - Damien RODE (Sainte Eulalie) - Manon DEJOU (Saint Illide) - Lucie BONVENTI (Barriac les Bosquets) - Alixe MAUCHIEN (Saint Chamant) - Emilie GARCIA (Saint Chamant) - Mathilde DROMAIRE (Saint Chamant) - Kévin LUC (Anglards de Salers) - Loane BESOGNE (Anglards de Salers) - Jeanne LAPORTE (Salers) - Chloé GUILLOT (Saint Martin Valmeroux) - Loïc CHAZETTE : (Saint Cirgues de Malbert) - Romain JALADIS (Saint Cirgues de Malbert) - Lisa VANNEYRE (Escorailles) - Romane LAMARCHE (Escorailles) - Wassily DU RIEU (Fontanges) - Eléa ROZIERE (Pleaux) - Sarah COUTURIER (Pleaux) - Justine ARNAL (Ally) - Tristan JACQUE (Saint Cernin).

L'idée est de:

- Réaliser des projets avec et pour les jeunes des 27 communes.
- Favoriser les liens entre les élus et les jeunes
- Permettre de devenir des citoyens plus actifs et plus avertis du fonctionnement des institutions
- Être force de proposition pour le conseil communautaire adulte

Responsable du CCJ: Martial MEYDIEU
Animatrice du CCJ: Audrey BORNE
Plus d'infos : www.pays-salers.fr
a.borne@pays-salers.fr
04 71 40 42 09



L'école numérique pour tous

Le numérique fait partie de notre quotidien. Quoi de plus naturel que de donner la possibilité à nos enfants de s'approprier son utilisation dès leur plus jeune âge. L'école apparaît comme le lien idéal pour que tous les enfants du territoire se familiarisent avec le numérique. Le Pays de Salers a donc décidé d'équiper en «classe mobile» l'ensemble de ses 11 écoles qu'elles soient publiques ou privées ce qui représente pas moins de 500 enfants. Réalisée en collaboration l'agence d'ingénierie du Conseil Départemental et l'Education Nationale, cette opération de 200 000€ reçoit le soutien du Conseil Régional, de l'Etat et de l'Europe.

Une classe mobile, c'est quoi?

C'est une solution qui comprend une valise sur roulettes dans laquelle sont intégrés des tablettes ou des ordinateurs portables (une pour l'enseignant et une pour chaque élève), un vidéoprojecteur interactif, et un logiciel de supervision. La valise intègre tout le nécessaire à la recharge des tablettes par un branchement direct sur une prise secteur et comprend une borne d'accès sans fil à internet. Elle peut être transportée facilement d'une classe à l'autre.



Les 9 communes disposant d'écoles ont souhaité s'engager dans cette démarche.

Aujourd'hui, les travaux sont terminés et les 11 écoles sont toutes raccordées à internet en filaire, d'ici à mai 2017 les équipements seront installés.

Un succès depuis 4 ans pour le Chèqu'Lyre

Pour encourager la pratique du sport, des activités culturelles et des loisirs, le Chèqu'Lyre est distribué depuis 4 ans dans les 4200 boîtes aux lettres du territoire. Ce chéquier de réduction permet aux habitants d'accéder aux nombreuses activités proposées par les multiples partenaires implantés sur notre territoire et de profiter de tarifs préférentiels.

Pour l'utiliser, rien de plus simple : il vous suffit de présenter le coupon de l'activité choisie dûment rempli, accompagné de la photocopie récente d'un justificatif de domicile pour bénéficier automatiquement de l'avantage correspondant. Il est à noter que plusieurs membres d'une même famille peuvent être inscrits sur le même coupon et peuvent effectuer plusieurs activités.

Avec une augmentation de plus de 20% de l'utilisation du chéquier depuis sa création en 2013 (soit plus de 200 utilisateurs en 2015), le Chèqu'Lyre est largement salué, et est à utiliser sans modération !

Le Chèqu'Lyre a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Pays de Salers: contact@pays-salers.fr - 04.71.40.72.09.

CHÈQU'LYRE 2016-2017
PAYS DE SALERS

Jusqu'à 900€ d'économies par foyer
L'occasion de découvrir le Pays de Salers
Des avantages pour tous

Pour toute la famille, les petits comme les grands

Ateliers d'éveil au Coin des P'tits Bout's

Avec des ateliers d'éveil destinés aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur assistante maternelle, parents, grands-parents ou de tout autre adulte référent, la nouvelle animatrice, Anaëlle MONTAUBAN propose un lieu de rencontre, d'échange autant pour les petits que pour les grands. Ces moments offrent un lieu de dialogue autour de l'éveil, du développement des jeunes enfants et de certains questionnements de professionnels ou de parents.



Animations à Pleaux, Saint Illide, Saint Martin Valmeroux, Saint Cernin et Anglards de Salers de 10h à 11h30
Plus de détails sur www.pays-salers.fr, rubrique Vivre

Anaëlle MONTAUBAN

04 71 40 02 93 ou 06 83 38 06 55
ram.paysdesalers@orange.fr

RENCONTRE ...



Anaëlle MONTAUBAN

Diplômée d'Etat éducation de jeunes enfants, elle est la nouvelle animatrice du Relais Petite Enfance (RPE) du Pays de Salers depuis fin Août 2016.

Quel est votre parcours dans la petite enfance?

J'ai eu un premier poste au sein duquel j'ai découvert le métier d'animatrice de relais petite enfance ; métier très enrichissant au contact de la population (parents, enfants, assistantes maternelles ...) et par la diversité des missions.

Quel est l'importance du RPE en zone rurale?

Ce type de structure est essentiel surtout dans un milieu rural et étendu comme le Pays de Salers. Il est indispensable d'aller au contact des assistantes maternelles et des parents qui ne peuvent pas toujours se déplacer, de pouvoir proposer des moments de convivialité et de partage autant pour les adultes que pour les enfants, car cela permet de rompre l'isolement et de créer du lien social.

Quel est votre rôle?

J'ai une mission d'accompagnement de la profession d'assistante maternelle qui est fondamentale car c'est un métier qui s'exerce seule chez elle, avec un besoin de pouvoir discuter, échanger, et questionner. J'accompagne aussi les enfants dans leur développement par les ateliers proposés en favorisant la découverte, l'exploration et l'expérimentation, et je soutiens la parentalité.

PATRIMOINE

Le Pays de Salers fédère ses communes autour du Patrimoine local:

Le Pays de Salers dispose d'une des plus grandes concentrations de patrimoine classé et inscrit du département :

- 135 éléments classés,
- 41 éléments inscrits,
- 24 à l'inventaire.

L'opération Mon Paysage Mon Patrimoine a pour but d'inciter à la découverte de notre patrimoine sur nos 27 communes.

C'est l'occasion de sensibiliser les habitants afin qu'ils prennent conscience du potentiel immense de ce qu'est leur patrimoine et ce qu'il recouvre et qu'ils deviennent ambassadeurs de leur territoire. Ainsi, chaque commune a proposé 3 photographies du début du 20ème siècle autour du paysage, et afin de démontrer qu'il n'est pas figé nous avons fait renouveler ces mêmes prises de vue de nos jours.



Accompagnées d'explications, les photos ont été imprimées sur des tripodes monumentaux.

Chaque tripode a su trouver sa place dans sa commune d'origine. Un livret permet aux visiteurs de suivre le parcours photo sur l'ensemble du territoire les conduisant sur les lieux paysagés et patrimoniaux forts pour encore mieux connaître et devenir encore plus curieux de ce qui existe.

Mis en vente dans les mairies et les Offices de Tourisme du Pays de Salers au prix unitaire de 10€
Renseignements: Communauté de Communes - Audrey BORNE - 04 71 40 72 09 - contact@pays-salers.fr



Les aventures de Philomène s'enrichissent d'un nouveau carnet de voyage «Les Secrets de Tournemire»



Philomène a en charge de valoriser le patrimoine du Pays de Salers.

Elle le fait à travers 3 Carnets de Voyage :

- Les Tapisseries d'Aubusson,
- Les Secrets de Salers
- Les Secrets de Tournemire.

Que ce soit en visite libre familiale ou en visite scolaire, ces livrets aux contenus variés sont destinés à accompagner la découverte du territoire.

Le Pays de Salers a mis gratuitement à disposition des 321 enfants des classes élémentaires, et des 133 enfants de 6ème et de 5ème des 2 collèges l'ensemble de cette collection. Ces carnets de voyage vous accompagneront dans le territoire du Pays de Salers, où vous apprendrez à connaître le patrimoine tout en vous amusant.

En vente dans les offices de tourisme du Pays de Salers : 1€50/ livret
Renseignements : Communauté de Communes - Audrey Borne - 04 71 40 72 09 - contact@pays-salers.fr



Une programmation diversifiée!

De septembre à juin, avec le soutien financier du Conseil Départemental, le Pays de Salers met en place un programme culturel à destination de sa population. L'objectif est de proposer des spectacles de compagnies professionnelles qui touchent tous les domaines culturels et qui rayonnent sur l'ensemble du territoire.

2017 des propositions de qualité pour tout public:

Samedi 18 mars, plongez dans les répertoires de **Poni Hoax**, enfants terribles du rock français. Ils ont conquis la scène internationale dès le succès du single «Budapest» en 2005, suivi par «Antibodies» en 2008. Hit radio et hymne des dance-floors, acclamé par la critique. La première partie sera assurée par **Juniore** qui joue d'un décalage temporel, entre la nostalgie d'une époque jamais connue - peuplé d'histoires de filles, de fantômes, de villes et de voitures.

On y entend des guitares ultra réverbérées auxquelles répondent des harmonies pleines de spleen et de rythmes.

AGENDA

Samedi 18 mars 2017 - 20h30
salle des fêtes de Salers
Festival Hibernarock
Poni Hoax + Juniore

Samedi 6 mai 2017 - 14h00
gravier de Fontanges
Les Gonflés
de la Compagnie Didier Théron

Vendredi 30 juin 2017 - 20h30
salle des fêtes de Saint Illide
Guinguette Show
de Green Piste Records

Samedi 6 mai, découvrez le spectacle **Les Gonflés**, en déambulation dans la commune dans des corps enveloppés de latex, gonflés, déformés, ils expérimentent le pouvoir de ces êtres nouveaux qui s'autorisent tout. Entre abstraction, onirisme et réalisme critique, ils interrogent la position du spectateur en proposant une réflexion humoristique sur notre monde.



Hibernarock : Poni Hoax + Juniore - 18 mars - Salers - 20h30

Vendredi 30 juin, plus qu'un concert, **Guinguette Show** est un véritable spectacle théâtral et burlesque combinant humour, chant, comédie et musique. Maëlle et Virginie revisitent la chanson française dans leur style déjanté, en passant par Brel, Piaf, Bourvil, Fréhel... Elles entraînent le public, qui scande et chante en cœur, dans leur univers effréné. Leur dynamisme fait swinguer un public intergénérationnel, conquis par un show original et détonnant.

Billetterie

Tarif plein: 5€
Tarif réduit: 3€

Réservations et renseignements:
Communauté de Communes
du Pays de Salers
Audrey Borne
Place du Château
15140 Salers
04 71 40 72 09
contact@pays-salers.fr

Programme complet sur:
www.pays-salers.fr

D'autres spectacles sont exclusivement réservés aux écoles et au Relais Petite Enfance, qui sont systématiquement invités.

Nous avons reçu en septembre à Pleaux «**Lili Bigoudi**» de la **Compagnie le Pied en Dedans**; où pas moins de 160 enfants, parents et assistantes maternelles se sont laissés porter dans un monde rond comme un ballon et léger comme une bulle...



En janvier, c'est à la salle des fêtes d'Ally que les 200 enfants des 8 écoles présentes ont pu assister à la comédie théâtrale «**Samuel**» de la **Compagnie Le Voyageur Debout**. Le sujet est délicat, celui de la trisomie 21. Pourtant, il est abordé avec beaucoup d'humour et de tendresse par la comédienne Sandrine Gélina dans un seul-en-scène où le son et la lumière ont autant d'importance que le texte des 9 personnages qu'elle interprète.



Rendez-vous est donné avec les cycles 2 et 3 pour «**Drôles de Sorcières**» de la **Compagnie Le Chant des Lignes**; Mardi 4 avril 2017 à Anglards de Salers



Le Pays de Salers rend l'art accessible:

Pour la troisième année consécutive, le Pays de Salers s'est associé avec l'Education Nationale pour proposer aux écoles du territoire un véritable moment de découverte et de partage. Cette année, c'est le célèbre photographe et plasticien Georges Rousse qui a investi le Château de la Trémolière à Anglards de Salers, où les tapisseries d'Aubusson l'ont inspiré. Ces dernières se présentent sous une forme rectangulaire, avec une trame et des fils de laine. Et c'est justement cette trame qui lui a donné l'idée de coller des journaux. Ainsi, pendant quatre jours, ce sont près de **250 enfants** du Pays de Salers, de la maternelle au CM2, qui ont pu faire connaissance avec l'univers de Georges Rousse. Et c'est Michel Vert, conseiller pédagogique en arts visuels, qui a proposé une visite guidée et explicative du processus de création de l'artiste. Pas facile même pour les adultes de comprendre l'**anamorphose**. Mais les enfants très curieux et attentifs ont compris, grâce aux explications, que cette installation n'est visible et ne peut se comprendre que d'un seul point de vue. Passage de la 3ème dimension à la 2ème dimension, formes géométriques, transformation de l'espace et variation de la perception étaient au programme de ces journées : la crainte que ce ne soit pas à la portée des enfants a été vite dissipée car ils ont bien compris et se sont bien exprimés : « **l'œil n'a pas toujours raison** » !



Le Pays de Salers facilite la participation des écoles à son offre culturelle... en mettant en place un système de prise en charge des transports pour se rendre à sa programmation culturelle. Ainsi, le coût par élève revient à **1€** pour les écoles.

Maison de Service Public

Simple et facile d'accès: pour vous éviter des déplacements, pour vous éviter des temps d'appels téléphoniques, venez prendre un rendez-vous avec des services administratifs, aux **points visio accueil**. Ces permanences vous permettent de dialoguer en toute confidentialité, sur rendez-vous avec des conseillers. Ce relais est complété d'une borne internet avec une imprimante qui permet d'accéder à différentes informations et documents administratifs.

Permanences



UDAF

- Saint Cernin: tous les jeudis de 9h à 12h
- Pleaux: tous les vendredis de 10h à 12h
- Salers: tous les jours de 8h30 à 12h



CAF

- Saint Cernin: tous les jeudis de 15h à 16h
- Pleaux: tous les mardis de 10h à 11h30
- Salers: tous les mardis de 9h30 à 11h30



APAJ

- Saint Cernin: du mardi au vendredi de 15h à 17h
- Pleaux: du lundi au vendredi de 15h à 17h
- Salers: du lundi au vendredi de 15h à 17h

CPAM

- Saint Cernin: du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h
- Pleaux: lundi de 14h à 16h30 mardi au vendredi de 8h30 à 16h
- Salers: du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h

MSA

- Saint Cernin: du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
- Pleaux: du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
- Salers: du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h



Com'a lyre

Directeur de la publication: **Bruno FAURE**

Rédacteur en chef, conception et photos: **Audrey BORNE**

Service communication: 04 71 40 72 09 - a.borne@pays-salers.fr

N° ISSN: 1969-153x



LES ELUS

Le président

Bruno FAURE

Pour prendre rendez-vous avec le président de la Communauté de Communes du Pays de Salers contactez le 04 71 40 72 09

Les vice-présidents et les membres du bureau

Vous pouvez contacter tout vice-président ou membre du bureau sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 40 72 09

André DUJOLS

Politique de partenariat et de contractualisation

Patrice FALIES

Développement touristique

Jean-Yves BONY

Développement économique

Jean-Louis FAURE

Développement agricole

François DESCOEUR

Urbanisme, habitat et aménagement

Michel FABRE

Environnement et développement durable

François LACHAZE

Développement technique d'information et de communication

Régis JOUDRIER

Relations avec les associations

Christian LAFARGE

Mobilité

Jean-Noël PARRA

Services aux personnes et solidarité

Marçal MEYDIEU

Sport et jeunesse

Albert ROCHETTE

Développement culturel

NOS 27 COMMUNES

Ally - Anglards de Salers - Barriac les Bosquets - Besse - Brageac - Chaussenac-Escorailles - Fontanges - Freix Anglards - Le Falgoux - Le Fau - Girgols - Pleaux - Saint Bonnet de Salers - Saint Cernin - Saint Chamant - Saint Cirques de Malbert - Saint Illide - Saint Martin Cantalès - Saint Martin Valmeroux - Saint Paul de Salers - Saint Projet de Salers - Saint Vincent de Salers - Sainte Eulalie - Salers - Tournemire - Le Vaultmier